

DEPARTEMENT DU NORD
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le mardi 14 juin 2016 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 8 juin 2016 - Nombre de membres en exercice : 28

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Mmes Karine BOPPE, Nathalie HERBAUX, M. Eric DESREUMAUX, Mme Martine FOULON, M. Riquier WILLOQUET, Mmes Dong NGUYEN-RODRIGUEZ, Aurélie VERNIER

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Marie-Paule LEPERS (à M. Stéphane DELANNOY), M. Claude LAMARCO (à M. Jean-Max LEFEBVRE), M. Didier DUPE (à Mme Anne-Catherine DERVILLE)

Excusée : Mme Karine VIENNE épouse DUTOIT

Absents : Mme Danièle PETIT, M. Alexandre MEZIERE, M. Dominique SERGENT

N° 16-2-5

Affaires Juridiques

Cession à la ville des espaces verts
Et de l'éclairage public du
Lotissement de la Drève 1

Rapport de M. le Maire,

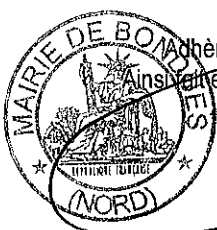
Le bailleur social Villogia a réalisé un programme de logements dénommé « Drève 1 ».

Il a été convenu avec le lotisseur que les parcelles d'espaces verts reprises dans le plan parcellaire du géomètre et l'éclairage des espaces communs objets de la présente délibération seraient cédés à la commune moyennant 1€ symbolique, les frais de mutation étant supportés par le vendeur par dérogation aux dispositions du Code Civil.

Cela étant exposé, nous invitons le Conseil Municipal :

- à décider la cession au profit de la commune de parcelles à usage d'espaces verts ainsi que l'éclairage public moyennant 1 € symbolique ;
- à autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes à intervenir.

Travaux Préparatoires
CA du 31 mai 2016
Commission Générale du 14 juin 2016



Le Conseil
adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi voté et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire